

Renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation du produit des ventes de biens d'émigrés adressé par l'agent national du district de Vouziers (Ardennes), lors de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation du produit des ventes de biens d'émigrés adressé par l'agent national du district de Vouziers (Ardennes), lors de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 362;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17191_t1_0362_0000_10

Fichier pdf généré le 07/10/2019

l'atmosphère chargé de vapeurs nuisibles et malignes, ne nous laissoit pas la faculté de respirer, tout annonçoit une crise violente, la foudre devoit frapper quelque part, elle a donc terrassé le téméraire qui vouloit établir son trône sur les débris de la Montagne, il est réduit en poudre : et la Montagne subsiste dans son intégrité. Quel nouveau Robespierre voudroit encore élever sa tête audacieuse, au-dessus de ses concitoyens. Aucun sans doute ne concevra un projet aussi insensé ; avons-nous chassé les Tarquins pour souffrir des Caligula et des Nérons ? Non périssent quiconque songeroit seulement à se frayer le chemin de la tyrannie à travers les cadavres de ses frères ! Périssent les accapareurs des places, les usurpateurs de la parole et de la tribune, les oppresseurs de l'opinion et les dominateurs de toute espèce, déclarés ou hypocrites ! tel est, citoyens, le voeu unanime de la société de Lescar ; convaincu de la nécessité du gouvernement révolutionnaire, ils en demandent le maintien, ils vous invitent à rester à votre poste tant qu'il y aura un traître à frapper et un tyran à terrasser.

Salut et fraternité.

CONTE, *président*,
PICOT, DUCAU Louis, *secrétaires*.

7

La société populaire de Thomas de Cognac, département de la Charente-Inférieure, fait part à la Convention nationale que le citoyen Mongirot a fait abandon à la patrie de la pension et des indemnités qui lui sont attribuées par la loi en sa qualité de ci-devant prêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances (11).

8

L'agent national du district de Lesparre, département du Bec-d'Ambès, fait part à la Convention que, le 28 fructidor, cinq lots de biens de l'émigré Blangy, estimés 15 210 L, ont été vendus 28 525 L ; et que le même jour, six lots de biens de Chaimbaud, condamné à mort, estimés 11 878 L, ont été vendus 40 295 L.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation (12).

9

L'agent national du district de Lesparre [Bec-d'Ambès] témoigne son indignation à la Convention nationale, relativement à l'attentat commis sur la personne d'un de ses membres, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que la liberté et la République soient entièrement sauvées.

Mention honorable, insertion au bulletin (13).

[L'agent national du district de Lesparre à la Convention nationale, s. d.] (14)

Citoyens législateurs,

A l'instant où je jouissais en paix du plaisir que je ressentais de vos nouveaux succès, au moment où je bénissais l'Estre Suprême de vous avoir donné les moyens de découvrir et d'anéantir cette dernière faction qui avait si bien su se couvrir d'un voile presque impénétrable, j'apprends l'assassinat d'un principal de nos libérateurs. Quoy autour de vous, dans la même cité où vous habitez, il y habite aussi des assassins ; veillez citoyens législateurs et que des hommes dignes de vous veillent aussi jusques à ce que ma patrie soit entièrement purgée des hommes sans vertu ; alors le fonctionnaire public, le républicain marchera sans crainte dans la carrière de ces fonctions, il travaillera et mourra avec plaisir d'avoir bien servi sa patrie.

Demeurés donc législateurs, demeurés fermes à votre poste jusques à ce que les tyrans de toute espèce et de toutes les couleurs soient anéantis et que la liberté et ma patrie soient entièrement sauvées.

Tel est mon vœu et celui de mes concitoyens.
Salut et amitié.

BONTEMPS.

10

L'agent national du district de Vouziers, département des Ardennes, fait part à la Convention nationale que les ventes de biens d'émigrés, qui ont eu lieu dans ce district, ont produit, jusqu'au premier vendémiaire, la somme de 3 863 056 L, sur une estimation de 1 344 878 L.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation (15).

(11) P.-V., XLVII, 3. *Bull.*, 17 vend. (suppl.).

(12) P.-V., XLVII, 4. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(13) P.-V., XLVII, 4.

(14) C 321, pl. 1345, p. 15.

(15) P.-V., XLVII, 4. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).